

PUBLIC – PATIENTS

# TUMOROTHÈQUE

INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER  
NANTES-ATLANTIQUE (IRCNA)

*Vous avez besoin d'informations complémentaires ?  
N'hésitez pas à en parler avec votre équipe soignante.*

## NOUS CONTACTER

CHU de Nantes  
Institut de Cancérologie de l'Ouest

30 boulevard Jacques-Monod  
44 800 Saint-Herblain

Téléphone : 02 40 16 56 01

Mail : bp-tumorotheque-ircna@chu-nantes.fr

**MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION  
À LA RECHERCHE !**

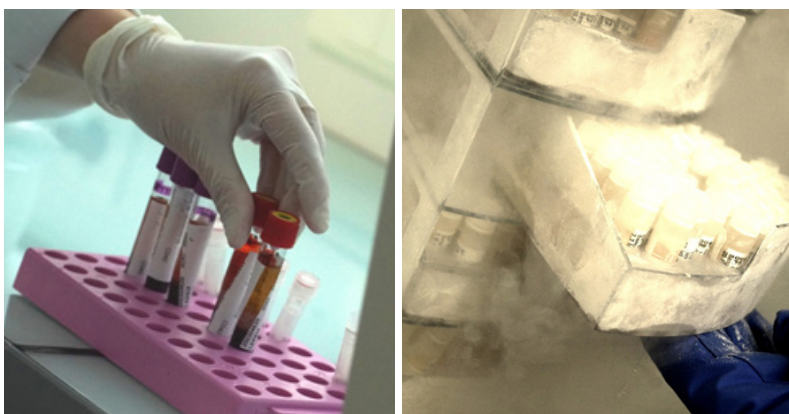


UN ENJEU FONDAMENTAL POUR  
LA LUTTE CONTRE LE CANCER

## QU'EST-CE QU'UNE TUMOROTHÈQUE ?

Telle une bibliothèque conserve des livres, une **tumorothèque** conserve des échantillons de tumeurs cancéreuses pour mieux comprendre leur origine, améliorer les traitements et favoriser la recherche.

Ces échantillons sont conservés dans des enceintes réfrigérées (-80°C et -196°C) sans limite de durée dans le temps. Ces modes de conservation permettent de rechercher des informations complémentaires inconnues au moment du prélèvement.



## POURQUOI RÉALISER UN PRÉLÈVEMENT DE TUMEUR ? POURQUOI LE CONSERVER ?

Lors d'un examen chirurgical ou d'une intervention, un prélèvement est réalisé. Ce prélèvement, selon sa nature, est transmis au service d'anatomie et cytologie pathologiques ou d'hématologie afin d'établir le diagnostic précis. Cet examen est obligatoire pour votre prise en charge. Un fragment de ce prélèvement peut être conservé en tumorothèque pour deux objectifs :

- compléter le diagnostic de votre maladie ;
- participer à l'évaluation des traitements / techniques innovantes en recherche.

Toutes recherches génétiques sur le prélèvement nécessitent votre accord et un consentement spécifique.

Toute mise à disposition de vos échantillons pour un projet de recherche implique qu'un fragment de l'échantillon soit conservé pour le suivi de votre maladie.

Tout projet de recherche demande la mise en place d'un contrat entre le chercheur et la tumorothèque de l'IRCNA garantissant vos droits et la réglementation en vigueur ainsi que le bon fonctionnement du projet de recherche et des moyens associés.

Les échantillons sont toujours « anonymisés » : un numéro permet d'identifier ces derniers mais votre nom et votre prénom n'apparaissent à aucun moment sur les projets de recherche.

## QU'EST-CE QU'UN CONSENTEMENT ?

Le formulaire de consentement est un document qui atteste de votre compréhension du projet et de votre accord à la participation de celui-ci.

Le consentement doit donc être associé à un document d'information qui vise à expliquer comment va se dérouler le projet.

De plus, il est tout à fait possible de refuser que les échantillons issus de votre prise en charge soient conservés.

Le feuillet du consentement est disponible sur demande aux coordonnées suivantes :

**Coordonnées : Hôpital Nord Laennec**  
30 boulevard Jacques-Monod  
Saint-Herblain – 44 093 Nantes Cedex

ou téléchargeable sur le site du CHU de Nantes ([www.chu-nantes.fr](http://www.chu-nantes.fr) > taper tumorothèque dans le moteur de recherche).

